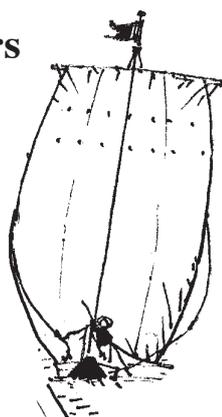


Extraits du  
**Glossaire des Patois et Parlers  
d'Anjou**

de A.J. Verrier et R. Onillon  
Angers, Germain et Grassin, 1908.

Vignettes de Jean-Luc Hiettre  
«le Grand Fleuve»



Réédition Voiles de Loire  
www.voilesdeloire.org

## *Charpente en bateaux*

**Accoure** (Mj.), s. f. — Etai, appui, cale tout ce qui sert à consolider, à accourer Syn. de Abut, Encôre, Yot, Yoteau, Poinçon. — C'est le fr. Accore.

**Accourer** (Mj.), v. a. — Accoter, étayer. appuyer. / Caler, assujettir au moyen d'une cale; consolider, mettre d'aplomb. / Tasser piler. / V. réf. s'Accourer, — se tasser, se piler — Du fr Accorer.

**Affître, ou Affixtre**, s. m. — Grand pieu garni d'une forte pointe en fer, destiné à maintenir un bateau fixé. L'affître étant enfoncé dans le sable, au fond de la rivière, on le retient au moyen d'une corde qui passe d'abord en un trou A, entoure une ou deux fois l'affître, revient par en dedans en B. et est maintenue par le terzillon C. (Il faudrait une figure.) Ec. Affître ferré. V. Bourde. Petit affître, id.

**Appouet', s. m., Appouette** (Mj., Sal.), s. f. — Appui, support, étai. Diminut. de Appui, pour: Appuyette. / Appouets de coutières, — dans un bateau de marinier contreforts des coutières, pour que celles-ci ne cèdent pas sous la pression latérale du mât. Syn. de Accoure Abut. V. Appoyettes. / Ec. Appoué. Une appouette, support en bois pour étayer une branche trop chargée de fruits. — Abourde (Ljm.). Abutte (Bpu) Et. — B. L Appodiare, d'où appuyer. — Dans le Centre Appouer, S'appouer. — « Un petit banc sans appois. » (GOD. )

**Appoyettes** (Ec.), s. f. — On maintient le saule de chasse (aux Canards. V. F. Lore, II) avec de

bonnes appoyettes. Cf. Appouette. / Tous étais, surtout perches fixées avec des osiers ou des cordes. (On dit: Il est couché à l'appoué d'un mur.)

**Archelée, et** (Ec.), s. f. — Planches formant le plancher (avec ou sans canches, sauf celle où l'on peut vider le bateau avec une saisse). Les pièces qui maintiennent les bords, formant un angle obtus, dont les deux côtés sont ordinairement droits, s'appellent des courbes. — Quand on est sur l'archelée d'un fûtreau et qu'on a le ché devant soi et la quoue derrière, on a le gournâ à droite et la gâche à gauche. — L'archelée vient d'être expliqué; le ché, c'est le chef, la tête, l'avant; la quoue, la queue, l'arrière, le gournâ, c'est le gouvernail (avec une forte contraction), ou grande rame qui se manoeuvre au moyen d'une anille ou double poignée. V. gâche. / Adj. qual. — Un bateau tout frais archelé dont le plancher a été réparé.

N. — Arceler ou Archeler, creuser en demi-cercle, par comparaison avec la courbure intérieure d'un arc. (L. C.)

**Bâton** (Mj., Ec.), s. m. — Locut. et sens spéciaux. / Ça se tient comme des crottes de bique sus ein bâton; prov., — C'est incohérent, cela n'a ni rime ni raison. / Perche ferrée servant à pousser les bateaux. Syn. de Bourde. Ex.: Illy a ein plein bâton d'eau, — il y a aussi haut d'eau que le bâton est long. / Bâton de quartier, bâton de bournéier. EC, id. / Fig. Bâton pouillé, — personne grande et maigre, de tournure désagréable, dégingandée. V. Pouiller. — Perche, échalas, hallebreda. / Bâton du lit. Petit bâton

dont la ménagère s'aide pour faire le lit.

**Biez** (Mj.), s. m.—Dans les bateaux de marinières, celui des fronteaux qui se trouve immédiatement en avant de la cabane.

**Billard** (Mj.), s. m.—Pièce de bois cylindrique qui forme l'axe oblique de la peautre. Le billard de peautre a une position fixe ; il est appuyé sur l'arrière du bateau et sur le mânetin, il pivote sur lui-même, emportant la peautre, à laquelle il imprime un mouvement d'oscillation conique. / Jouer au billard anglais,—faire l'amour.

Et.—Billard est proprement une crosse à croquer, et vient de bille, au sens de pièce de bois, et le nom du jeu actuel vient de la queue, qui était et s'est dite un billard, ou bâton. — B. L. Billa, Billus, XII<sup>e</sup>S.; branche, tronc d'arbre; du celtiq. irl., bille; bas-bret., bill, pill.— Voir D. C. Billa.

Hist. — “ Je lui donnai en beau don,

Nau, nau,  
Mon billard et ma pelotte  
Et Guillot, mon compagnon,  
Sa truidienne et sa marotte. «  
Noels ang. p. :19.

N.—Billard, truidienne, marotte sont à peu près syn.

— “ Et un billard de quoy on crosse.

VLLLON, G. Testament.

— « Viens avec moi, mon cher Coquard,

Et t'appuie sur ton billard. «  
Noel ancien.

**Bique** (Mj.), s. f.—Fig. Vache maigre / Jeune personne maigre et efflanquée. / Faire bique. Petit jeu qui consiste à choquer avec l'extrémité de l'index tendu le bout de l'index d'une autre personne. Ce jeu rappelle le manège de deux chèvres qui se choquent de la tête. / Ça se tient comme des crottes de bique sus ein bâton,— cela n'a ni rime ni raison. / Bique-à-bique, — ric-à-rac, tout juste. Ex.: ^Ça y a été bique-à-bique. / Gam ne sans conséquence. / (Lg.) Support en forme de petite échelle que l'on place sous le timon d'une charrette, dételée, pour servir de chambrière. / Support en forme d'une grande selle à trois hautes pattes, sur lequel les maçons placent leur oiseau, ou

cossard, pour le remplir de chaux et le charger. / Support en bois destiné à supporter le bois qu'on doit scier. Chevalet. / Sorte de tabouret monté sur trois pieds. (Br.): Prends donc ta bique, tu vas tirer les vaches. / Faire bique: s'équilibrer, se compenser. V. Bic-à-bic. / De bique en coin (Lué),—diagonalement. V. Bisque-en-coin. / Ustensile de charpentier en bateaux qui consiste en un banc de bois portant à son extrémité une forte mâchoire, que manœuvrent les pieds de l'ouvrier au moyen d'un levier qui traverse la bique. Cet ustensile sert à maintenir les morceaux de bois que l'on travaille à l'aide de la plane.

Et.—MALVEZIN fait venir ce mot de la rac. celtiq. Bic, fuir (comme Beic). D'où: bicea, pour beica, dans notre mot bique, chèvre, soit: la fuyante, et le diminutif biquet, chevreau (en namurois: biquet, lièvre, même sens propre de: fuyant, et dans le parallèle biche, femelle du cerf. — La plupart des sens ci-dessus proviennent d'une idée de forme (3 ou 4 pieds), et de support. Cf. Chevalet, de: cheval; poutre = jument.

**Bourde** (Mj.), s. f.—Longue perche, armée à son extrémité inférieure d'un fer à deux cornes, dont les mariniers se servent pour pousser les bateaux. Il ne faut pas la confondre avec la gaffe dont une des cornes est recourbée en crochet. / By. — Bourde, ou bâton de quartier, gros bâton ferré-court, à une pointe pour bourner, bournéyer, contrebouter. — Gaffe, long bâton ferré à deux pointes, l'une droite, l'autre recourbée pour repousser et accrocher, employé pour pousser avant (ou de l'avant, pour faire avancer le bateau) dans les rivières sablonneuses ou à fond dur et propre (dépourvu d'herbes). — Bâton ferré, à deux dents pour pousser. — Affitre ferrée, bâton muni d'une longue et grosse pointe en fer garnie d'une douille, pour se piquer (fixer le bateau de pêche), soit en pleine eau à l'aide d'une petite corde munie d'un terzilion, soit à terre, à l'aide de la commande. — Petite affitre, bâton pointu d'un bout, servant dans les endroits vaseux, pour appuyer (maintenir) le bateau, amarré d'ailleurs à une Être ferrée. / Fig. Sottise, faus-



se manœuvre dans la conduite de la vie. Cf. Boulette, Brioché.

N.—Le fr. donne ce sens au mot: gaffe, et il est à noter qu'il emploie le mot: bourde (que d'ailleurs il ignore dans son sens propre) avec une signifcat. figurée différente de celle que nous lui attribuons. Et.—Peu certaine. Dans le vx. fr. le sens est celui de bâton, lance.—Hist. « Bourder, jouter avec le bouhours, bâton: « Iceux Jehan et Girart prièrent chascun d'eux un blanc petit tilleul pelé pour en behourder l'un à l'autre, et en eulx ainsi esbatant et bouhourdant, brisèrent plusieurs tilleux l'un contre l'autre. (1375. — D. C.). — Behourder à bien pu donner: bourder—Puis, de behort, joute à la lance, on passe, pour le sens, à joute de paroles vanterie, mensonge. (L. C.).

**Bourne** (Mj., Fu.). Borne. / Qqf. se dit pour un madrier arrondi et pointu, retenu par une corde dont le marinier se sert pour conduire un bateau sur la Loire. (Union de l'Ouest, vendredi 29 décembre 1876. MÉN.). Inconnu à Mj.—Pour Bourde? Cependant il y a Bournéier.—De plus la Bourde n'est pas attachée par une corde; c'est le bâton de quartier qui est ainsi retenu à Mj. V. Bourde, By.

Et.—B. L. Bodina, qui a donné bodne, puis borne. Orig. incert.—Hist. « Mais là ne faut faire but et bourne. » (RAB. P., IV, 23.)—Angl. Bourn. — Et, le 29 octobre 1668, on a planté des bornes de pierres sur l'eau de lad. saullaie. » (Inv. Arch., E. II. p. 222, col. 2.)— « Aussi pour avoir mis et assis bornes en leur fief sans autorité de leur jus.tice. . . pour bourne assise, soixante sols tournois. » (Cout. d'Anjou, art, 3, p. 4.)—Pour le premier sens de Borne.

**Bournéiage** (Mj.), s. m. — Ensemble des rançoirs d'un bateau. On dit: Mettre ein bournéiage à un bateau. Techniquement: les fargues. / Ce qui sert à bournéier.

**Boutouère**, s. f.—Bâton servant à bouter quand on est en bateau. Syn. de Bourde.

N. « Les boutouers étaient des machines de guerre, des béliers, à saper les murailles, dont la tête était un boutoir de sanglier, ou simplement un bout ferré. » (L. C.)

**Bue** (Mj.), s. i. — Voie d'eau dans un bateau; ouverture provenant d'une cheville enlevée,

ou de la disjonction de deux planches. — On la répare par un palâtre.

**Cabane** (Mj., By.), s. f.—Sorte de chambre en bois ménagée à l'arrière des bateaux de mariniers et qui est l'unique habitation de ceux-ci pendant leurs voyages. / By.—Souvent les pêcheurs établissent leur cabane sur le fûtreau au moyen de leur voile repliée sous la coue (arrière) du bateau et maintenue par deux gros nœuds. Elle repose sur le bâton maintenu à une extrémité par un pied fourchu et reposant de l'autre sur les jopettes. / Mj. Partie d'un sabot couvert qui recouvre le dessus du pied. Ex.: La roue de la charte a écramoui la cabane de mon sabot. / V. Fûtreau.

Et. Hist.—C'est le fr. cabine.—B. L. Capanna du celtiq. caban, de cab, hutte. — Hist.: « Il descendait en cabane de Saumur pour aller à Nantes et fut transporté de sa cabane à l'auberge des Trois-Maures. « 1761. — (N. Il s'agit sans doute d'un de ces bateaux de la Vienne qui transportent les pruneaux de Touraine et qui sont de véritables cabanes flottantes. R. O.)—Inv. Arch. E. II, p. 280, col. 1.

**Cabaner** (By.), v. réf.—Faire la Cabane ou v. n.: Rester dans la cabane du bateau.

**Cabiche**, s. f.—Cabane (MÉN.)— / By. C'est: Cabine. V. Cabane.

**Canche** (Mj., Fu.), s. f.—Dépression dans un terrain. / A La Séguin. Azimut, rumb. Ex.: Le vent a toujours eine doutance de se tourner dans ceté canche-là. / Sal.—Espace étroit. D'où Enchancher, embarrasser; Déchancher, débarrasser. / Fu.—Région, côté. Un chasseur dira: J'avons fini par tomber dans eine bonne canche, — dans un canton giboyeux. / Canches. Cavités dans un bateau, formées par le vide entre les courbes, des planches de l'archelet au bord. La Canche, qu'elle soit le long du bord ou en travers du bateau, où on peut jeter l'eau avec la sesse, est dite cantière.

Et.—Concha, coquille, d'où conque,—grand vase, bassin.—A Royan, conche. —Sens plus étendu de golfe.

— Hist: “ Le tout mit pied à terre, près Zerbi, en une conche nommée Rochelle où les galères ont accoutumé de faire aigade. „ (D'AUBIGNÉ. — L. C.) — Le nom subsiste comme nom de lieu dans plusieurs départements. L'origine en est p.-ê. un repli du sol ou un terrain coquillier. (L. C.) — Cf. l'esp. Zanja, fosse, fossé.

**Capeler** (Mj.), v. a. — Enrouler un câble et l'attacher solidement à demeure autour d'un mât, d'un massif quelconque. V. Capelage.

**Carlingots** (Mj.), s. m. pl. — Longrines assez analogues à la carlingue, et fixées au nombre de deux, parallèlement à celle-ci.

**Carlingue** (Mj.), s. f. — Solide longrine fixée sur les rabes d'un bateau et suivant son axe, pour servir de support au pied du mât. N. Maintenant on met de préférence une conduite. Le mot est employé en fr. dans un sens assez voisin. / By. Les rabes d'un bateau.

**Carrée**, s. f. (Lg., Mj., Fu., By.) — Baldaquin; ciel de lit de forme rectangulaire; par ext., ciel de lit de forme qcque. / (Mj.) Place où l'on fait le feu dans la cabane d'un bateau de marinier; par ext., la cabane elle-même. / Espèce d'ardoise; carrée fine, c. forte. / Sar. ~ Espèce de petite place devant la porte des caves. / Fu. — Terme d'argot. La carrée, la chambre à coucher. / Lg. — La maison, le home. Ex.: Chez mon père j'étiomes sept-zenfants- point de travail; il ne faisait pas toujours bon à la carrée. Syn. Cailleau.

**Cartelle** (Mj., Fu.), s. f. — Ne s'emploie qu'au sing. — Les cotylédons d'une plante. / Scl. Une des joues triangulaires de l'avant du bordage d'un bateau à levée. — Quartelle? / Lg. — Une des moitiés de l'amande d'une noix. / Fu. — Morceau de fruit, d'amande d'orange. Syn. de Quartier, Cuisse, Quesse. V. JAUB. à Carquille.

**Castreau** (Mj.), s. m. — Sorte de boîte où vient

s'encaster le pied du mât d'un bateau.

Et. — Probablement pour Cassereau, dimin. rég. de Casse 1. Cf. le v. Encastrer, qui a supplanté le vx fr. Enchâstrer, Enchâtrer. — P.-ê. du rad. germe aha, chasto, am. kasten, caisse; chaton d'une bague.

**Cesse** (By.), s. f. — Ecope, pelle à jeter l'eau. — C'est plutôt Saisse, fr. Sasse.

**Champ** (Mj.), s. m. — Les champs, les terres hautes, par opposition aux vallées et aux îles. / Champ de courbes, intervalle entre deux courbes, dans un bateau. / En champ, dans les champs, au pré. Ex.: Va falloir mener les vaches en champ.

**Chantier** (Chanquier), s. m. (Sp., Fu.) 1. — Pièce de bois reposant à terre et qui soutient une pièce de travail en cours d'exécution. (Mj., Sp., Fu.) 2. Besogne, occupation. Ex: Je vas me mettre en chantier de laver la vaisselle. — Alle était en chantier de me conter ce qu'aile a vu. / Zig. 151. — Embarras. C'en est d'ein chantier ! — Entreprise. Y en avait d'ein chantier là dedans; c'était à ne pas savoir par queun bout s'y prendre.

Et. — 1er sens: Canterium, proprement cheval hongre, puis pièce de support. Pour la métaphore. Cf. Chevalet, poutre (littéralement: jument). Ces deux sens se retrouvent en latin. (DARM.) — “ Canterius est l'arbalétrier, dans la charpente d'un toit; le sens primitif est donc: pièce de bois inclinée, ensemble de pièces de bois couchées, comme on en trouve dans les celliers.

**Chapoteau** (Mj.), s. m. — Ustensile de charpentier en bateaux, consistant en un billot de bois de la grosseur de la cuisse, que trois pattes maintiennent verticalement et sur la tranche supérieure duquel l'ouvrier aiguise ses chevilles et ses cales.

Et. — Chapoter, dégrossir le bois avec une plane. Radie. Chap, qui se retrouve dans Chapuiser tailler, couper, et qui, d'après DIEZ, est le radic de Cap-o, cap-us, chapon. D'où, esp. et port., chapar, châtrer. Chapotin, l'instrument; chapuis billot D. C. chapuisare; Chaput, billot de bois pour équarir les ardoises. (V. Chapu.) LITT.



**Charre** (Mj.), s. f. — Sorte de bâton de quartier qui, comme le bâton de quartier ordinaire, sert à bournéyer. Il en diffère en ce que, destiné à arrêter le bateau moins brusquement que ce dernier, il se manœuvre d'une façon un peu différente et revêt une forme appropriée à son emploi. Comme son congénère, c'est un solide fût tronconique de bois, ferré à son extrémité inférieure; seulement il est plus long et plus léger; de plus, il n'a pas de varveau. Enfin au lieu de s'arc-bouter dans les rançoirs, il est maintenu à son extrémité supérieure par une estroppe frappée que le marinier mollit ou freye peu à peu sur un marmouset.

**Chef** (Mj., By.), s. m. — Levée, partie antérieure d'un fûtreau, formant un plan incliné. / Ironiquement Chef d'ève, — chef d'œuvre, accident causé par la maladresse ou la sottise d'une personne. / Lg, La pâte, telle qu'elle est boulangée la première fois, Langue des boulangers. Cf. Rafrâichi / Chacune des parois verticales d'une carrière d'ardoises (la tête, le bout par lequel on commence l'extraction?)

Et. — Du lat. caput, tête, avec l'f muet, comme dans chef d'oeuvre et clef. V. Sé. — Hist. " C'est une industrie fort intéressante à étudier que celle de l'extraction de l'ardoise. soit qu'on envisage le côté purement technique..., le mode d'exploitation du Chef ", Le Chef est la couche de schiste exploitée telle qu'elle se présente dans la carrière soit. ., (LEB.-CESBR. L'Etrangère).

De son bon chef ou de son chef, de sa propre initiative, de sa bonne volonté, de lui-même, " Il a livré, de son chef, aux baïonnettes de ses volontaires, les prisonniers faits à Nolrmoutiers. " (DENIAU, IV, 59.)

**Chèvre** (Mj., Fu.), s. f. — Instrument sur lequel les scieurs de long hissent les troncs d'arbres qu'ils veulent débiter. Il est formé d'une forte poutre reposant à terre par une de ses extrémités et soutenue à l'autre bout par deux pieds solides. / Sp. — Fig. Croûtes noirâtres produites sur les cuisses des femmes par l'usage immodéré de la chaufferette. (Mj.) Métaphore expressive. Syn. de Chevrottes / Dans les anciens bateaux à peautre, soutien formé par deux for-

tes perches reposant sur le pont d'arrière ou carrée et qui, se croisant vers leur extrémité supérieure et maintenues à cet endroit par des ligatures de cordage, recevaient dans l' X ainsi formé l'extrémité antéro-supérieure du billard de peautre, qu'elles empêchaient ainsi de basculer en avant. De plus, la chèvre contribuait avec les recoussoires à maintenir le billard de peautre dans son plan vertical.

**Colta** (Mj., Fu.) s. m. — Coaltar.

Et. — De: coal, charbon et: tar goudron. Goudron provenant de la distillation de la houille.

**Coltazer** (Mj.), v. a. — Enduire de coaltar; coaltarer. / By. — Coltasser Coltaquer.

**Côme** (Mj., Fu.), s. f. - Coffre où l'on conserve le poisson vivant. V. Bottereau, Bascule. / Avoir ein bachot en côme, - avoir un bachot attaché le long des flancs du grand bateau et remorqué par lui. Terme de marine. V. Lucet, Fûtreau. / By. - Compartiment ménagé dans un bateau de pêche pour y conserver (momentanément du moins) le poisson vivant, et non : coffre indépenant du bateau. Ce serait alors une Botte ou un Bottereau.

**Conasses** (Mj.), s. f. pl. - Anneaux de fer fixés les uns sur l'étambot d'un bateau, les autres sur le gouvernail et que traverse l'axe de celui-ci.

**Conduite** (Mj., Fu.), s. f. - Règle de conduite. Ondit ironiquement d'un noceur qui se range : Il s'est donc acheté eine conduite ? - apprendre à se mieux conduire, se corriger. / Conduite de onze heures, - gourdin solide qui permet de voyager la nuit avec qq. sécurité. / Dans un bateau de marinier, on donne ce nom à une forte pièce de bois, de 2 m. de long environ, boulonnée sur les rabes du fond et qui supporte le pied du mât. La conduite a remplacé la carlingue qui était beaucoup plus longue.

**Cornuelle** (By.), s. f.- Poutre prolongée au nez d'un bateau. - V. F.-Lore.- Coutumes (bateaux), II

**Coue** (Mj.), s. f.—Queue. / Ça n'a ni coue ni pattes, —ni queue ni tête, cela ne rime à rien. — V. Quoue (By.). — La coue d'un bateau, c'est la poupe.

Et.—Lat. Cauda. Hist.:

“ Ma vache, qui n'est pas sottte

Au tribunal se rend.

Ell' retrouse sa coue

Et s'assit sur un banc. «

(La Trad. p. 370.)

**Couette** (Mj., Fu., By.), s. f.—Français, dans le sens de Lit de plumes. / Au plur. Pièces de bois transversales formant chantiers sur lesquelles on établit le fond d'un bateau en construction. / Lg.—Le soleil brasse sa couette, —il se couche dans un lit de nuages.

Et. — Du lat. Culoita, devenu colcta, coilte, coite. L'orthog. couete (puis couette, par suite d'une confusion avec couette, petite queue) n'est que la notation de l'ancienne prononciation de la diphtongue oi. D'autre part, l'af. a possédé une forme secondaire coue (cf. coutil) issue du lat. pop.\* coûta, pour coleta, particulièrement usitée dans l'express. coue-pointe; plus tard, dans cette expression, le sens de conte ayant été perdu de vue, le mot a été bizarrement altéré en contre ou courte-pointe (DARM.).

**Courbe** (Mj., By.), s. f. —Pièce de bois cou-dée, à angle presque droit, qui sert à former la membrure d'un fûtreau, d'un bateau quelconque à fond plat, et qui permet de rattacher solidement le fond avec le bordage. / Courbe à varneau,—forte courbe qui, dans certains bateaux, remplace la carlingue ou la conduite, et supporte le pied du mât. Elle est ainsi nommée parce qu'elle est ras le varneau. / Sp.—Tumeur qui se développe au jarret des bœufs, à la suite de fatigues Cf. le fr. Courbature.

Et. — Lat. Curvus. — Hist. — . Contre les courbes (des chevaux) faut employer cataplasme fait de sauge. ” (O. DE SERRES.) Courbature ne peut pas venir de Courbe, mais de court battu, battu de court à bras raccourci. Dans les environs j de Paris on dit la flèvre de courbas.»

(LITT.)

**Courbes** (Ec.).—V. Archelet.

**Courbeton** (Mj.), s. m.—Petite courbe du chef d'un fûtreau. V. Courbe. / (Sa). —Le Courtberton de Sp

Et.- « Courbaton, emprunté de l'espagn. courvaton, de courvo, courbe. Souvent écrit, par fausse étymol., courtbâton. Pièce de bois courbée servant de contrefort.- / Courbeton. Dér. de courbet. Le mot, recueilli au XVIII<sup>e</sup> s. par TRÉVOUX, et mal saisi, a été écrit d'une façon absurde : court-bouton, et figure dans tous les dict. sous cette forme. Cheville de bois recourbée servant, dans l'attelage des boeufs, à fixer le joug au timon (DARM).- / Fu. Grande cheville de bois à laquelle on adopte une branche courbée, qui sert à attacher les boeufs, conjointement avec l'ambiet./ D. C. Corbesson, v. Corba.» (DE MONTESSON)/ By.- Prononc... Courboéton, Courbâérton.

**Coutières** (Mj.), s. f. plur.—Solides pièces de bois fixées horizontalement au nombre de deux d'une part sur le varneau d'un bateau et de l'autre sur la tête de deux solides madriers verticaux appelés pieds-drets. Elles laissent entre elles un passage de la grosseur du mât, et servent à maintenir celui-ci dans le plan axial et vertical du bateau, lorsqu'il se couche ou se relève, et que les haubans se trouvent détendus. — Couté. — (Pr.) Côtières.

**Cul** (Mj., Spb., Sa., Tlm., Lg., Fu., etc.) s. m. — Les personnes collet-monté n'emploient jamais ce mot et demandent à leur boucher: une indécence de veau, etc. — Locut. innombrables. / A cul plat, — sur le derrière nu. Ex.: Le poupon est assis à cul-plat, cul-su-bout. / Sp. — Eter de cul, — être sur le derrière, assis. / Cul par-sus-tête,—c. par-dessus tête. Exprime la manière dont se fait parfois la culbute d'une personne qui tombe. V. Parsus. / Cul par-sus pointe,—même sens. / La tête a emporté le cul,—se dit d'une personne qui est tombée à la renverse. / Sp.—A cul réjouï, syn. de A cul-plat. Ex.: Alle avait assis sa fumelle à cul réjouï sus eine formitière, fallait voir si le queneau rouin-



çait ! / Lever le cul, — ruer, lancer des coups de pied. : Relever le cul, — donner des coups de pied au derrière. Ex.: Attends, je vas te relever le cul d'ein cran ! : Secouer le cul, même sens. / Enlever le cul, — rosser. Cf. Enlever le ballon. / En avoir son plein cul, — en avoir assez pour ses forces. / Sp. — Etre com. cul et chemise, — être amis inséparables. / Sp. — Tirer au cul quelqu'un, — le jouer, le duper, le mettre dedans. / Sp. — Traîner à l'écorche-cul, — traîner de manière que les fesses frottent par terre. / Sp. — Tirer à l'écorche-cul, — tirer chacun de son côté. / Mj., Fig. — Cul, fond d'un vase, arrière d'une charrette, d'un bateau. Ex. : Le cul du bateau est engrevé. / Aller à cul, — basculer; mettre à cul, — faire basculer. / N'avoir que son cul et sa chemise, — n'avoir pas de dot, en parlant d'une jeune fille à marier. / Tirer à cul, — faire résistance tirer en arrière, rebuter, au pr. et au fig. Une boule de fort tire à cul lorsque l'effet produit par le fort est trop considérable, qu'il se produit trop tôt. / S'être levé le cul le premier, — être de fort mauvaise humeur, de mauvais goût, d'un mauvais tour. V. Goût, Tour. Ex.: Que qu'il a donc à faire le bouc ? i s'est levé le cul le premier, ben sûr ! / D'ein cul fumant, — avec précipitation. Ex. Il est arrivé d'ein cul fumant. / Prendre son cul pour sa chemise, — se tromper. / Etre à cul, — être à bout de ressources. / Etre à vire-cul, — être en très mauvais termes. / Tomber par le cul de la charte, — être ruiné faire faillite. / S'en aller ein pouce au cul l'autre à l'oreille, — s'en aller tout déconfit, tout penaud, avoir éprouvé une déconvenue. / Brûler le cul à qqn, — l'atteindre et le dépasser. / Etre du cul, — être porté aux plaisirs vénériens. / Mj. — Pendre au cul à l'oreille, — attendre, menacer. Ex.: Ça illi pend au cul comme ein sifflet de deux liards. / Foutre au cul, — accorder subitement après un long débat. V. Foutre par le corps. / II veut péter plus haut qu'il n'a le cul, — il veut vivre au-dessus de ses moyens; il a des prétentions exagérées. / La goule illi découvre le cul, — il est si gourmand, ou tellement ivrogne, qu'il n'a

pas de quoi s'habiller convenablement. / N'y a pas à tortiller ni du cul ni des fesses, — il n'y a pas à tergiverser, à hésiter. / Aller de cul et de bédée (ventre), marcher en portant son ventre ou son derrière dans des mouvements saccadés. / Avoir qqn au cul, — le mépriser ou le haïr. On dit plus congrument et dans le même sens: Avoir qqn queuque part, sans plus préciser. / Lg. Faire cul, — reculer. / Mj. Mordre dans le cul à qqn, lui lancer des propos mordants. / Grous cul, — personnage important. Syn. de Grousse-légume, Magnis-magnas. / Absolument. — Pleutre, piedplat, paltoquet, cuistre. Ex.: C'est ein cul que ton Monsieur ! / Coucher à l'hôtel du cul tourné — avec une femme en colère. Cf. Soufflet. / Prov., c'est la marmite qui reproche au chaudron qu'il a le cul noir, — reprocher à un autre son propre vice. / Cul de four, — la partie d'un four la plus éloignée de l'ouverture; la masse de maçonnerie, généralement ronde, qui renferme un four Ex.: Ein joli trou que ceté bourg-là; y a quatre maisons et ein cul de four. / Biser le cul de la vieille, ou de la bonne femme, — ne pas prendre un seul point dans une partie de boules, surtout. N. Evidemment la chose ne se passe pas à la lettre, mais il faut entendre les quolibets des gagnants ! « Va donc kri la mère Unetelle !... « ordinairement la plus laide et la plus orde de l'endroit etc., etc. — / A cul, — se dit du blaireau acculé (Tlm.). — Une charrette est à-cul quand elle repose sur sa partie postérieure, les brancards en l'air. / A cul déviré (Z. 122). En mauvaise intelligence. Syn. de A vire-cul. Supplément. — By. — Il y a de la belle Joubarbe sus le cul du four. — Le cul de l'ancreau, — le cul de la senne (le paressef), — le cul du bateau; — rimer sù cul, — ramer en sens inverse pour arrêter le bateau. \_ Le j'vau a été obligé de rimer su cul pour empêcher la chârte de devaller. — Si les anguilles s'emboigassent, c'est que, se sentant piquées, elles riment su cul et se vrillent avec la ligne, etc.

**Déboutonner** (Mj.), v. a. — Disloquer (un bateau) par arrachement des chevilles qui relient les bordages et le fond aux rabes, ou membrures. Mot très expressif.

**Délossé** (Bg.), adj. q.- Démantibulé. Un fûtreau est délossé quand les planches disjointes laissent passer l'eau.- « J'ai la mâchoire délossée. » / By.- On dit : élossé, pour tout objet fatigué, désarticulé. Cf. Elosser, Elocher.

**Démâconner** (se) (Scl., Mj.), v. réf. — Se casser l'avant ou la levée, en parlant d'un bateau. Cf. Démaquégner. — V. Mâchoire.

Et. — La racine de ce mot qui est pour: se Démâcouiner, est la même que celle de Macouiner, Macouinette. De fait, la levée d'un bateau à qq, analogie de forme et de position avec la mâchoire inférieure de l'homme ou des animaux.

**Déponter** (Mj.), v. a. — Enlever le pontage, ou les appontements de, d'un bateau fr. Pont

**Double** (Sp., By.), s. m. — Double décalitre. Ex.: J'ai acheté six doubles de blé de semence. / (Mj.) Aller en double, marcher courbé en deux. / Gangner le triple et le double, faire de gros bénéfices. / A double guindas. V. Guindas. Se pron. avec bl mouillés (Lg.) ou: doublel, e presque nul, ailleurs: J'en ai le doub'l de vous.

Et. — Du (duo) — plex (plicare), plié en deux.

**Douce** (Mj.), s. f. — Chacune des deux planches les plus extérieures du fond plat d'un bateau, dans le langage des charpentiers. C'est sur les douces que sont chevillées les varges. / adj. q. — Terre douce (Lue) — t. légère et sablonneuse. / Non salée. On crie la sardine: A la fraîche, à la douce ! / loc. adv. A la douce, doucement, cahin-caha. En parlant de la santé. Ca va-t-à la douce.

**Empenons, ou Emplons** (Mj.), s. m. pl. — Rayons de la nageoire dorsale de certains poissons. Le 2 est une corrupt. du 1. — / Plan-

ches qui, dans les peautres des grands bateaux d'autrefois, formaient la lame triangulaire ou le corps de la peautre. Elles étaient encastrées en dessus dans le billard de la peautre et fixées en dessous à la barre, qui ne correspondait nullement à la barre des gouvernails actuels. Cf. Empannure.

Et. — Ce mot est pour Empennons, voisin du fr. Empenné, et dér. c. lui du lat. Penna. Les Empennons sont tout à fait analogues aux pennes des oiseaux. — Hist. — “ Extendant toute la main comme une aile d'oiseau ou une pinne de poisson. n (RAB., P., II. 19, 166.)

**Enchemme** (Mj.), s. f. — Assemblage de deux pièces de bois : mortaise, rainure, jâble, etc., et tenon, ou pièce correspondante. Ce mot est de la langue des mariniers. / : Partie du bordage d'un bateau qui dépasse le fond en dessous. On dit aussi Encheume.

N—Cf. Angl. Enseame, couture; all. Insieme, ensemble.

**Entournure** (Mj.), s. f. — Dans les anciens bateaux à peautre, échancrure demi-circulaire pratiquée sur le bord supérieur de l'arrière du bateau et qui recevait le billard de peautre, auquel elle servait de coussinet. — N. C'est le mot fr. en un sens spécial.

**Étanche** (By., Mj.), adj. q. / Faire étanche f. l'étanche, — étancher, aveugler une voie d'eau, une bue. V. Sibrer. Pour faire l'étanche dans un bateau, on se sert de mousse (depuis quelque temps, dans certains endroits, on emploie du feutre ou du papier qu'on recouvre de zinc), qu'on protège d'une «pièce» en bois. Pour couvrir le joint du bord avec le fond, on emploie une petite tringle en bois, étroite et plénée (taillée avec la plène ou plane) en biseau de chaque côté, appelée gavé (gaué); pour boucher une fente, un noeud, on emploie une petite planche mince appelée palâtre.

**Érielle** (Mj.), s. f. — Tête ou borne de bois fixée au bordage d'un bateau pour l'amarrage des cordes de manœuvre. Ex.: Eine érielle de

bouline. V. Rielle.

**Étrieu** (Mj., Lg.), s. m. — Etrier. Cf. Etrou.

Et. — Assez confuse. Le radic. semble avoir l'idée de Appuyer avec effort. — L'étrier paraît avoir d'abord été la courroie qui, maintenant, soutient l'étrier proprement dit. — V. fr. Estrier, comme notre patois. De même, on a dit Angieus, Poiteus, pour: Angiers, Poitiers. — L'angl. stirrup est un composé de Stigan, monter, et rope, corde. — Dér. Estrivière. — Vx verbe: Desestrivier, renverser des étriers, désarçonner. N. Je ne le crois pas. Stirrup — Estrope — Etrieu — Etrou.

**Étrou** (Mj., By.), s. m. — Tolet, boucle d'osier fixée dans un trou pratiqué au rebord du fûtreau et dans laquelle on engage le manche de la rame, ou taugourt de gâche. sel Dans les autres bateaux on remplace l'étrou par le tolet.

Et. — Etroupe, pour Estrope. Corde qui attache l'aviron au tolet. (DARM.) Doubl. de Etrieu.

**Ferrer** (Sp., By.), v. a. — Empierrer, macadamiser. — Ex.: Le chemin n'est pas ferré. Syn. Encaisser. / (Mj.) Ferrer un bateau, — étouper les joints et maintenir avec du Ferris.

**Ferris** (Mj.), s. m. — Garniture de gavé, qui se place à la ligne de jonction du fond avec les bords d'un fûtreau, à l'enchemme. / De Ferrer.

**Ferteau** (Mj.), s. m. — Frette, anneau de fer qui enserre la tête d'un pieu. — P. Fretteau, dim. du fr. Frette.

**Fertis** (Mj.), s. m. — Étoupe, corde défaite pour calfats. Pour Frettis. Tient au fr. Fretter Cf. Fertage, Ferteau, Ferdéler.

**Fil-ferré** (à) — (Ag., By.), s. m. — L'à-fil-ferré. — Pieu avec pointe de fer. Serait, ce semble, mieux écrit: Affil ferré. Corrupt. évidente de Affitre ferré.

**Filoir** (filoué) — (Mj.), s. m.), s. m. — Syn. de Guinegau. Dér. du v. Filer, parce que c'est sur

cet organe que l'on file ou que l'on freye un câble.

**Fronteau** (Mj.), s. m. — Cloison transversale dans un bateau de marinier. V. Biez.

**Gâche** (Ec., Mj., By.), s. f. — Rame manoeuvrée sur le côté du fûtreau. — Ex.: Passe donc le taugourt de gâche dans l'étrou.

Et. — Aha, waskan, laver; waschen; angl. to wash. Le sens propre est : instrument à battre l'eau. «Jehan, qui estoit à un port de la rivière de Loire, print un aviron nommé gaiche.» (D. C. — Gachum.) Cité par LITTRÉ; — «Guasche sera dit l'aviron, parce que ceux qui voguent ès vaisseaux de rame battent et froissent l'eau avec les rames; et guascher, pour brouiller parmy l'eau : comme on dit Guascher du plâtre.» (MÉNAGE) — «Le suppliant et icellui Toutefoy entrèrent ensemble en un certain vaisseau ou fustereau... ayant une gasche... pour aider à menir ledit fustereau.» (1459. — L. C.) —> Guaische, gaische, guasche, gache, gace, wace, — gâche; instruments à battre l'eau, battoir; aviron, rame, godille; boubier, gâchis; tas d'ordures; flaque d'eau, marécage, marais. — Et. Subst. verb. de Guaschier. Germ. waskan, laver. (Dr A. BOS.) / By. — La gâche est une rame composée de deux parties, le manche, ou taugourt, et la pelle (palle), lame mince de chêne fendu (merrain de chêne), de forme pentagonale, à deux côtés parallèles et clouée par son angle aigu sur le bout du manche. N. La rame proprement dite est d'un seul morceau.

**Gaffe** (By.), s. f. — V. Bourde

**Garde** (Ec., Mj.), s. f. — V. Ancreau. / Se donner de garde de, — se garder de. Ex.: Donne té ben de garde de tomber. / Sorte de boucle ou d'embrasse que les femmes font avec l'extrémité du fil sur l'écheveau, pour l'empêcher de s'embrouiller ou de se défaire. Syn. de Tontaine. / Garniture ou doublage solide formé d'une planche de chêne découpée et fixée au rebord externe du bordage d'un fûtreau, sur la pointe triangulaire qui est chevillée avec la levée. / Prendre, avoir en garde, — p., a. sous sa garde, sous sa surveillance. Ex.: A me réclame sa tie; ma foi, je ne l'ai point en garde. / By. — Etre de bonne garde, être soigneux. / Se donner à garde, — prendre garde. Syn. de Se donner de

garde, mais moins employé. / Etre en garde de, — être dans l'impossibilité de. On dit aussi: Etre engardé de.

Et. — Aha. Warten, prendre garde.

**Gavé** (Mj., By.), s. m. — Latte très étroite, qui sert aux charpentiers en bateaux à faire les feris. Voisin de Ganivelle.

**Gournas** (Mj., Va., By.), s. m. — Large rame, dont le taugourt, ou manche, munie à son extrémité d'une sorte de béquille (ânille) est passé dans un trou fixé sur un des côtés et vers l'arrière du fûtreau. Le goûrnas sert à la fois, ou plutôt alternativement, de propulseur et de gouvernail.

Et. — Dér. de Goûrner et doubl. du fr. Gouver

N. — Ne pas confondre avec une godille.

**Gourneau** (By.), s. m. — V. Goûrnas.

**Gouvernail.** Le gouvernail oscille autour d'un axe vertical fixe. La brisure de relevée permet de diminuer sa longueur de moitié lors du passage dans les écluses.

Guindas (Mj., By.), s. m. — Guindeau, ou vindas, treuil simple, entièrement en bois, sans frein, et le plus souvent dépourvu de taquet d'arrêt, ou du moins d'encliquetage, dont les mariniers se servaient naguère pour hisser le mât et la voile de leurs bateaux. Depuis une cinquantaine d'années, ces engins encombrants et dangereux ont été partout remplacés par des treuils à engrenages munis de tous les perfectionnements de la mécanique moderne. / Virer au guindas, — manœuvrer le guindas. V. Pantin, Jambe, Taquet. / A double guindas, — à profusion, le triple et le double. Cette très vieille et très curieuse loc. est toujours en usage. On prononce: doubelle pour: double.

Et. — Ce mot se trouve servir pour ainsi dire de transition entre ses deux doublets français: Guindeau, Guindas, Vindas. Tous ces mots dérivent du fr. Guinder, all. zu winden, guinder; angl. to wind; windlass.

**Guindeau.** — V. Guindas.

N. — “ La Possonnière. — Accident. Le nommé G. Joseph, employé comme marinier aux travaux de la Loire navigable, a été blessé grièvement à la tête par le guindeau d'un treuil à bras... » (Le Petit Courrier du dimanche 13 mai 1906.)

**Guinegau** (Mj.), s. m. — Taquet; poutre horizontale solidement fixée en dedans du bordage d'un bateau et dont les deux extrémités libres — semblables à deux marmousets — servent à fixer les amarres qu'on y attache en les croisant plusieurs fois. — Techniquement: Chomard. — Syn. de Filoir.

**Guipon** (Mj.), s. m. — Gros pinceau pour gondronner les bateaux.

**Guiroué** (By.), s. m. — C'est la partie en bois de la girouette fixée au haut du mât de la Gabarre. V. F.-Lore. Coutumes; Bateaux,

**Hiloire** (Mj.), s. f. — Planche fixée au bord interne du plat-bord d'un bateau, et qui retient à leur extrémité inférieure les panneaux du pontage.

Et. — Dér. du fr. Hile. — Corrupt. faite dans le nulleu du XVIIe s., de l'anc. Eslure, qui représente l'esp. Esloria, dont l'orig. est incert.

**Jambe** (Mj., By), s. f. — Ça me fait eine belle jambe ! — Ça m'avance bien ! / Jambes en manches de veste, — jambes torsées, de manière que les genoux soient écartés et les chevilles rapprochées, comme les ont certains bancroches. C'est le contraire des jambes cagneuses. Cette expression pittoresque est d'une justesse saisissante pour qui a examiné la forme que gardent les manches d'un habit longtemps porté. / Jambe de force — étai, étançon, arbalétrier, pièce de charpente. / Dans un faux-manche, partie comprise entre la douille et la poignée la plus rapprochée. Ex.: Mon faux-manche a la jambe trop courte. / Jeter sa jambe au chien, — mar-

cher en se déhanchant et en lançant la jambe de côté. / Jambe à Jules,—tige de bois ou de fer qui sert à dégager un conduit de lieux d'aisances.—Jules doit bien ce service à Thomas. / Mj., Lg. — Trouver des jambes, — s'enfuir, et (p.ext.), être emporté être volé. Ex: Mes pailourdes ont trouvé des jambes ceté nuit.

**Levée** (Mj., By.), s. f.—Avant des anciens grands bateaux et des fûtreaux actuels en forme de plan incliné et trapézoïdal, qui se relève sous un angle d'environ 40 degrés. Presque tous les bateaux des mariniers sont aujourd'hui à nez rond, ç.-à-d. à proue avec étrave; il y a trente ans, tous avaient la forme d'un fûtreau, avec ché ou levée. V. Chef. / Assise de maçonnerie- / Levée de foussé, —remblai de terre provenant d'un fossé, espace (Om50) que couvre ce remblai. Ex.: J'ai levée de foussé de ceté coûté-là. C'est un terme de coutumes cantonales. / . Lg.—Boîte contenant cent bobines de coton filé.

Et.—Lat. *Levare*, qui est le dénominateur actif de *Levis*, voulait dire d'abord Alléger, puis, de là, lever une chose en haut, la traiter comme une chose légère. (LITT.)

/ Compteur des levées,—celui qui établi le compte des ardoises (Trélazé).

**Lucet' lucète** (Mj.), v Lusset, s. m. / Petite porte légère et basse fermant une cour. / Partie inférieure d'une porte brisée. / Boutique à poisson établie transversalement à l'arrière et à l'intérieur d'un futreau.

/ By.—On dit un Clon, qu'on prononce qqf. Clan, petite porte, ou demi porte, fermant au loquet, devant une porte d'habitation—fermant une cour—On dit: une Côme, boutique à poisson établie vers l'arrière et à l'intérieur d'une galiote de pêcheur à la ligne.—Il ne peut pas être installé de côme dans un fûtreau ni dans une galiote de pêcheur de profession.—N. On voit que j'accueille toutes les explications, même contradictoires. D'ailleurs, les usages ne sont pas partout les mêmes, et le sens des mots varie suivant les régions. (A. V.) Je maintiens.

(R. O.)

**Maigre** (Mj.), s. m.—Défaut d'épaisseur, de matière dans la coupe d'une pierre, d'un morceau de bois, d'un assemblage. Cf. Gras.

**Marmous** (Mj.), s. m. — V. Marmouset, Rielon. Bret. Marmous, singe

**Marmouset** (Mj., By.), s. m. — Marmot, gamin. Syn. de Clampin, Moutard. / Tête de courbe située à l'avant du bateau, de part et d'autre de l'étrave, autour du collet de laquelle on enroule les amarres. On dit aussi Marmous.

Et.—A Paris, la rue des Marmousets s'appelait dans les titres latins: *Vicus marmoretorum*, à cause de petites figures en marbre qui s'y trouvaient. Marmouset vient donc de *Marmoretum*, de *Marmor*, marbre, marmoret, et suivant la prononc. des Parisiens, qui changent l'r en z. *marmozet*, *marmouset*. « (LITT.) — Duo *marmoreti lapidei*. — Grottesques petites figures en marbre qui ornent les fontaines et par lesquelles l'eau sort (SCHEL.)

**Marmoût** (By.).—V. Marmous, Marmouset, et, F. Lore, II, Bateaux.

**Mèche** (Sp.), s. f.—Syn. de Mère, au jeu de palet. Cf. Mache. / Fig. (Mj.).—Moyen. Ex.: N'y a pas mèche,—il n'y a pas moyen. By., id. / Etre de mèche,—être de connivence, de complicité. / Vendre la mèche, — livrer le secret, dénoncer. On dit en fr. Eventer la mèche, découvrir la ruse. V. Calebasse. / Grosse pièce verticale de bois dans laquelle s'encastrent toutes les pièces du gouvernail.

Et.—“ La mèche est le moyen d'allumer, etc.; d'où les nombreuses extensions. — Hist. Une jeune fille d'Angers écrit, le 13 juin (1793), à son frère: “ ...On dit qu'il y a eu des bataillons entiers qui ont refusé de se battre... En vérité, je crois qu'ils sont de mèche. « (Rev. de l'Anj., LIV, 257)

**Palâtre** (Mj. Lg.).s. m.—Linteau forte planche qui forme la partie supérieure de la baie d'une porte ou d'une fenêtre et soutient le mur au-dessus. / Planche mince que l'on cloue en dedans d'un bateau, après l'avoir rembourrée

de mousse ou d'étope pour aveugler une voie d'eau. — Lpc. Cette voie d'eau s'appelle bue. La planche est qqf. coaltarée. / By. — Sp. — Terrain couvert des ramifications d'une plante aux tiges rampantes. Ex.: Ein palaître de fraisiers. / Plaie grave. (Z. 152. Ti.)

Et. — Palestage qui est la forme primitive et le B. L. paleria même sens indiquent un dér. de palus dans l'acception de: barre obstacle; palastre. — D. C. paleria. (LITT.)

**Palâtrer** (Mj. Lg. By.) v. n. — Poser des palatres. / v. a. — Recouvrir d'un linteau.

**Palle** (Segr., Li., Br., By., Mj., Lg., Chl., Chg), s. f. — Pelle. / Bêche. / Fig. — Foutre la palle au cul; — envoyer promener; laisser en plant. / Palle à jeter l'eau, — écope. Syn. de Cesse. — Doubl. du mot fr. / By. — Partie plate du gour-nâs, de gâche. V. Fûtreau.

Et. — P.-ê. du lat. patulus ? large. Cf. l'esp. Pala, même sens; bret., Pal, Bal, bêche. / Latin, Pala; contr. de pagela, de Pago, pour Pango ?

Hist. — « Et les aultres, avec leurs pasles, en remplirent les corbeilles. » (RAB., P., II, 33.) — “ L'ung appelloyt une aultre sa palle, elle le appelloyt son fourgon. ” (RAB., Pant.)

**Parcher** (Mj-), s- m- — Pièce de bois, poutre, qui, dans les trains de bateaux, rattachait un bateau au suivant, — Pour: perché, de perche.

**Passe-avant** (Mj.), s. m. — Planche qui, dans un train de bateaux, sert de passage entre deux bateaux consécutifs.

**Patrouille** (Mj.), s. f. — Large rame à manche très long (3 à 4 m.) et très fort, qui était passé dans un trou triangulaire du Ché, ou Chef, ou Levée, des anciens bateaux à levée de marini-ers et qui servait comme de gouvernail pour diriger, à certains moments, l'avant du bateau. Le trou était appelé Trou de patrouille. Du reste, les tuffeliers du pays haut, qui ont encore qqes bateaux à levée, se servent, même aujourd'hui, de la patrouille. — Pat. norm. Pa-

trule et Patruoille, écouvillon. / Lg. — En patrouille, — en noce. Syn. de Bombe, Dévarine. Hist. — « On dit aussi un squadron ou escadron et patouille ou patrouille. » (H. ESTIENNE.) — patrouillage, action de patrouiller, de remuer la fange: « Quand l'hoste oyt un bat de chevaux et bruit sur les pierres ou pavé du chemin; ou par le remuement des pieds des chevaux, quand il oyt la fange et limon gras de Lombardie rejaillir un tel patrouillage en faisant bruit. » (MERL. COCC., I, 313. — L. C.)

**Pautre, et mieux Peautre** (By.), s. f. — Gouvernail.

Hist. — « ...Même le petit qui tenoit la peautre « (en montant par eau sur Loire. ) B. DE VERV. M. de p., III, 51.)

**Peautre** (Mj.), s. f. — Gouvernail.

N. — Gouvernail à axe oblique, qui était, autrefois, en usage sur tous les grands bateaux de la Loire et duquel sont encore munis les fûtreaux ainsi que les chalands des environs de Saumur et de la haute Loire. Dans ce système de gouvernail l'axe, au lieu d'être vertical, fait avec l'horizontale un angle de 45°, ou plus. Il tourne dans une boucle fixée à la partie supérieure du bateau, auquel il est retenu par une chaîne ou une corde, appelée écousoire, qui lui est parallèle et qui l'empêche de glisser sous l'action de la pesanteur. Pour empêcher tout balancement latéral, une corde, appelée chevêtre, embrasse par un noeud coulant la partie antéro-supérieure et est fixée par ses deux extrémités aux deux bords du bateau. Ceci pour les fûtreaux, mais dans les bateaux de marini-ers le chevêtre est remplacé par une sorte de croix de Saint-André formée de deux pièces de bois reposant sur le pont qui soutient la partie antérieure de l'axe. Le gouvernail proprement dit est formé de planches emboîtées à la partie inférieure de l'axe et qui le dépassent en avant et en arrière. La barre est une cheville, ou, dans les grands bateaux, une longue et forte planche, dont les déplacements angulaires de part et d'autre de la verticale déterminent la rotation de l'axe et les déplacements du gouvernail proprement

dit.

L'appareil est plus énergique peut-être que le gouvernail à axe vertical, mais il est encombrant. Ce défaut est racheté, aux yeux des riverains de la Loire, par les deux qualités suivantes: il conserve la position qu'on lui a donnée sans qu'il soit besoin de le maintenir et il peut se lever et se rentrer facilement dans le fûtreau pour passer par dessus un haut-fond. Il faut dire aussi que la routine est pour beaucoup dans la conservation de cet engin préhistorique, qui devait être une des plus beaux ornements de l'arche de Noë et du navire des Argonautes.

N.- Gouvernail d'un grand bateau. Sur la Maine et tous ses affluents, les fûtreaux ne peuvent pas être munis de peautres : les gourneaux (gournâs), qui sont aussi employés comme rames, en tiennent lieu; une godille les remplace dans les niolles ou bachots. By.

Et. - Je donne ce mot comme un d. du mot Poutre.

Hist. : «Tout ens luy rid, la mer souffre ses peautres,  
« Et vit sa grâce entre la mort des aultres. »

(G. -C. BUCHER, 196)

- « Vire la peautre... » (RAB. P., IV, 55)

« Approche icy ta gondole, tourne la peautre; ou tires-tu en large ? ameine-là. »

(Merl. Cocc., II,

310.)

-> Le vieil Charon, grant nautonnier d'enfer,

« Bien eut à faire à gouverner sa peautre. »

(Cl. MAROT, Jugem. de Minos.)

**Planche** (Mj.), s. f. — Faire la planche, — caresser la chèvre et le chou. / Sp. — Faire eïne planche, — faire une sottise, une impolitesse, user de mauvais procédés à l'égard de qqn. Par ex.: Des parents rapprochés ne vous invitent pas à leurs noces: " Ah ! bon, dira-t-on, ils nous font la planche, mais je passerons dessus. — C.-à-d.: Nous leur rendrons la pareille. Cette curieuse express. et celle qui lui fait pendant sont en usage au Lg. comme à Mj./ Partout. Passerelle rustique sur un ruisseau. La Planche de Mozé? / La Pommeraye. — La Planche au prêtre, lieu-dit, à l'intersection de la route du Mesnil et du ruisseau qui descend vers Mj. — Doit rappeler qq. souvenir historique. / Planche à

pain. — Planche et souvent échelle suspendue horizontalement au plafond et sur laquelle on met le pain. — De là, sans doute, l'express. Avoir du pain sur la planche; — se dit d'une personne qui est à l'abri du besoin. / Planche à pain, — Personne sèche et maigre. Hallebreda. C'est une injure grave. Mj. et Lg. et partout. / Mesure agraire pour les vignes. / Délai d'usage accordé au destinataire d'une marchandise voiturée par bateau de Loire, pour la prise de livraison et le déchargement. A Nantes, jusqu'à ces dernières années, la planche était de dix jours; elle est maintenant réduite à cinq jours francs. — (J'y verrais la planche formant pont entre le bateau et le quai et servant au débarquement. Cf. les Echelles du Levant. A. V.) / Sa. Individu faux et hypocrite. Syn. de Ficelle, Couteau à deux lames, Sac à diable, Porte à deux jetées. / Tlm. — S'emploie dans la toc.: Aller planche, — aller librement sans difficultés, sans heurts. Ex.: Ça ne va pas planche. — Ce mot me semble être le même que le subst. fr. Planche, c.-à-d. un ancien adj. voisin de Plan, lat. Planus. Cet adj. est resté dans Malplanche. V. Planchement.

Et. — Lat. planca, même sens. — " Passerelle toute rustique, formée d'une ou plusieurs planches, établie pour les piétons sur un ruisseau, un cours d'eau, une rivière; on y ajoute alors une main courante, d'un côté, ou des deux côtés. (GUILLEM.)

Hist. — « Pour le labour d'une demy planche de terre qu'il lui avait labourée par plusieurs années. » (J. J., 206, p. 249, an. 1479. — L. C.) — « Le sieur recteur a encore dit qu'il jouissait de la planche qui est à l'autel de Notre-Dame. » (Anj. hist., 6e an., n° 6, 610. — Ici, sans doute, tronc?) — Au sens de Aller planche: Mireille, 70, 4

« Vai plan, pichouno s »

(Va lentement, petit ruisseau. — Piano, Plano.)

**Poëlier** (Mj.), s. m. — Pièce de bois transversale qui maintient invariable l'écartement des bordages d'un bateau.

**Pointeau** (Mj., By.), s. m. — Morceau de bois vertical, servant de support. Syn. de Sus-bout, Poinçon. Ce mot appartient à la langue des marinières. Cf. angl. Pointel, objet dressé en

pointe.

**Pontage** (Mj.), s. m.—Ensemble des travaux de menuiserie qui recouvre comme d'un toit les bateaux actuels des mariniers. Ce dispositif, inconnu des anciens, ne remonte pas à plus de cinquante ans. V. Galiote, Hiloire.

**Potenne** (Mj.), s. f.—Ouverture longue et étroite, pratiquée en tête du mât, au-dessous du capelage, et dans laquelle se loge la poulie de l'étague. N. P.-ê. une altérat. du fr. Poterne?

**Pôtre**. — V. Peautre.

Hist. — “ Pièce justificative de René Passin charpentier, “ pour avoir mis une sablère et une potence à porter une poltre. ), (1557.—Inv. Arch.. S. s. H. 58, 1, 26.)—N. Poltre, ou poutre est ici une pièce de charpente. Est-ce de là que vient notre pôtre ou peautre de bateau? Peut-être, et alors il faudrait adopter la première orthographe. Malgré tout, je préfère la seconde, qui est celle de Rabelais pour des raisons phonétiques, qui priment tout, et malgré l'incertitude où je reste de l'étymologie. (R. O.)

**Quoue** (Mj., By.), s. f.—Queue. — Arrière d'un bateau (Mj., By.) / Faire haut la quoue,—tourner bout pour bout sous l'action du courant, en parlant d'un bateau qui remonte et qui, dès lors, présente l'arrière en amont. / Mj. N'avoir ni quoue ni pattes,—ni queue ni tête.

**Rabe** (Mj.), s. m. — Forte planche de chêne qui forme la partie antérieure extrême de la levée d'un fûteau. / Techniquement, Varangue. — C'est le fr. Râble, râblé. / Pièce de la membrure d'un bateau. C'est une poutrelle droite, sur laquelle sont chevillées les planches du fond plat d'un chaland. —Cf. l'angl. Rib, côte.—By. Rable.

**Radouber** (Cho., Lrm.), v. a.—Raccommoder. / Lg.—Remettre un bras cassé ou luxé. Syn. de Rhabiller, Aduber, Adouber, Raduber. / By.—Il y a des nuances. Radouber un bateau—armender des filets de pêche armender ses.har-des, pour: raccommoder, un peu à la hâte des

vêtements de travail; rhabiller des vêtements; rhabiller des chausses, pour reprendre des bas; dabonner une « veille carmoignole ».

Et.- Re + adouber (LITT.).—» Radouberent leurs manoirs. « (Percefor., IV, 130). L. C.

**Raganner** (Mj.), v. a.—Nettoyer et radouber complètement un bateau.

Et.—Dér. de Raganne, parce que c'est littéralement en visiter tous les coins et recoins, toutes les Ragannes ou Garannes.

**Rançoirs** (Mj.), s. f.—S'emploie surtout au plur. — Entailles ou coches pratiquées au rebord inférieur des planches en saillie qui bordent la partie supérieure de l'avant et de l'arrière des bateaux des mariniers. Ces entailles sont destinées à recevoir la tête du bâton de quartier et à en empêcher le glissement lorsqu'on bournéie. V. Bournéier.

Et.—Ce mot semble être pour Ranchoires, et paraît dériver de Rancher.

**Rias** (Mj.), s. m. — Gorge de poulie, — terme de marine.

Et. — Probablement pour Rayas ou Rayage. Cf. Reposas, Remarias, etc. et Riage, Rayage. En somme, Rias aurait le sens de Rayure.

**Rielle** (Mj.), s. f.—Borne d'amarrage au-dessus du bord et vers l'arrière d'un bateau. On dit aussi: Erielle. V. Riellon. — P.-ê. doubl. du fr. Ridelle.

**Riellon** (Mj.), s. m.—Borne d'amarrage. V. Rielle.

N. — Les grosses pièces de la membrure dépassent la muraille au-dessus du bord et forment (ainsi que l'étrave) des sortes de têtes en saillie, au collet desquelles s'enroulent et s'attachent des liages. Ces têtes s'appellent, à l'avant, des marmous ou marmousets; à l'arrière des riellons. Ces derniers, tout petits maintenant, étaient très forts au temps des trains de bateaux. et s'appelaient alors des rielles ou érielles. Dimin. de: rielle.

**Saisse** (Mj., By.), s. f.—Ecope. Syn. de Pelle à jeter l'eau. Sasse, épuisette. V. LITTRÉ. By.—

Sé-esse.

**Sentineau** (Mj., By.), s. m. — Sentine, partie d'un bateau où l'eau d'infiltration s'accumule. / Boîte dans laquelle on retient le poisson vivant. (MÉN.). Syn. Lacet.

Et.—L. Sentina, sentine.—Hist. “Veez ci celui ki est venus por espurgier nostre sentine. « (SAINT BERNARD; p. 531. — L. C.) — “C'était le nom du bateau même: “Lesquelx pescheurs retournèrent garder leurs engins et leur chalan ou bateau, dit sentine.” (1386.) — Sentinaculum d'autre part, est l'instrument avec lequel on vide la sentine,—et Sentinare, c'est vider ladite sentine. (Souvent employé au flg. par les Pères de l'Église. Vide supra, SAINT BERNARD.) — Quomodo navis sentinatur a situla (une seille).—D. C.

**Sourdouce** (Mj., By.), s. f. — Planche fixée en travers, sous la partie antérieure du fond d'un fûtreau, à l'endroit où se relève le chef. La sourdouce constitue un doublage destiné à amortir les chocs sur les cailloux et les frottements auxquels cette partie du bateau est plus spécialement exposée lors des atterrissements.—De Sour, et de l'adj. fr. Doux, douce.

**Sournapper** (Mj.), v. a. — Radouber, remettre un fond neuf à un bateau, Ex.: Mon fûtreau boit comme ein pénier; va falloir que je le fasse sournapper.—Dér. de Sour et du fr. Nappe, pris dans le sens de: fond, surface.

**Sous-rabe** (Mj.), s. m.—Forte planche de chêne fixée transversalement sur la levée d'un fûtreau, immédiatement en arrière du rabe. / By.—Plutôt: rable et sous-rable.

**Taquet'** (Mj.), s. m.—Barre de bois clouée transversalement sur une planche inclinée et servant de marche ou d'échelon. Lorsque les mariniers viraient en pantins, ils se servaient pour remonter avec leurs bras de levier au-dessus du treuil, d'une de ces planches fixée en avant des guindas. Les taquets empêchaient les pieds de glisser. Aujourd'hui encore les mariniers ont, pour la manœuvre de la barre

de gouvernail, une planche horizontale à taquets, fixée sur le pont en avant de la cabane. / (Mj., Ti., Zig. 151, By.).—Petit crochet, pince de bois à deux branches dont on se sert pour fixer le linge sur le billon où on l'a mis à sécher. C'est le mot fr., dans un sens spécial. / Tlm.— Sorte de boîte mobile logée à chaque bout de la châsse, dans une glissière qui fait suite au sommier; elle reçoit la navette volante à chaque extrémsté de sa course et, actionnée par un système de cordelettes auxquelles est fixée la sonnette, elle lance cette même navette sur le sommier pour former une nouvelle duite (Lang. des tisserands). / Mj. —Caquet,—par confusion. On dit: Ça illi a rabattu le taquet. / Tenir au taquet,— gloser sur. Ex.: Ils nous ont tenus au taquet assez longtemps, ça va être asheure le tour aux autres. Même confusion.

Et.—AnC. fr. Tac. clou, pointe. V. Tache (LITT.). = M. radic que Taquer, tac, rad. de Attacher. (DARM.)

**Taugour,—gourd,—gourt** (Mj., By.), s. m.—Manche d'une rame. “Enquille donc le taurgourt de ta gâche dans l'étrou.” / Manche du gournâs. By.

N. — Semble avoir du rapport avec l'angl. to Tug, tirer vigoureusement.—LITTRÉ donne Taugour, petit levier, sans plus d'explication.

**Teillas** (Mj.), s. m.—Pont qui servait à la manœuvre de la peautre dans les anciens bateaux de mariniers.

Et.—Tjllac. Du german., d'après DIEZ; anc. scande thilia; suéd., tilja; anglo-sax., thille: aha., dili, plancher. Mais d'où vient la termin. ac? Ne remonte pas plus haut que le XVI<sup>e</sup> s. (LITT.)—Je vois aussi Tille. Anciennement: petit pont, petite couverture à l'arrière d'un bâtiment non ponté. — Tiller, recouvrir une tille avec des planches. (Id.)

**Varge** (Mj., Lg.), s. f. — Sorte de dé à coudre, ouvert par le bout.—Bret. Vesquen, dé. / Mj.—La partie mobile du fléau, celle qui s'abat directement sur l'airée. / Varge de moulin. V. Verge. / Dans le lang. des charpentiers en bateaux, la planche qui forme la partie inférieure

du bordage. Elle est chevillée sur la douce.

N.—“ La souplesse de la baguette ou verge, la facilité de la nouer en forme d’anneau a développé une autre acception, c’est le cercle de la bague, distinct du chaton, c’est aussi l’anneau qui réunit les bagues. ” (DE LABORDE, Emaux, — LITT.) — Hist. « Enfn, avec profonde reverence, luy mit on doigt médical une verge d’or bien belle, en laquelle estoit une crapaudine de Beusse magnifiquement enchassée. » (RAB., P., III, 17.)

**Vargue** (Mj., By.), s. f. — Vergue.

**Varneau** (Mj), s. m. — Cabine transversale située au pied du mât d’un bateau et occupant toute la largeur de celui-ci. D’ordinaire le varneau sert de logement à l’aide-marinier, tandis que le patron habite dans la cabane.

**Varveau** (Mj.), s. m. — Poignée de bâton de quartier.

**Ventraise** (Mj.), s. f. — Chacune des planches qui forment la partie moyenne de la hauteur du bordage d’un bateau, entre la varge et le grosbord. Du fr. Ventre.

**Virure** (Mj., Sp.), s. f. — Tournure, apparence extérieure. Ne s’emploie que dans la loc.: N’avoir ni belle tournure, ni belle virure. — Etre mal tourné, mal campé. / Mj. — Grosbord. dans les anciennes sapines.

**Zague** (Mj.), s. m. — Scie de charpentier en bateau emmanchée sans tenseur, comme l’hégoïne du jardinier, mais à lame beaucoup plus large. En ital., scie, sega.

**Devinaille.** — De qué c’est-il qui passe la rivière la tête en bas?

— Les clous du fond d’un bateau.